



## connaitre mes droits sur les fosse ceptique

Par **grognet**, le **08/06/2009** à **08:23**

voila j'ai acquis un pavillon 28/02/2009 le jour de la signature chez le notaire le vendeur a fournie una attestation comme quoi le tout a egout etait au normes  
hors quand j'ai ouvert ancienne fosse ceptique et bac degreaisseur sont plein a rabord et l'ancien proprietaire refuse de les vider hors il y a un an approximatif pour avoir cette attestation il fallait qu'il fournisse une facture comme quoi cela etait fait par une entreprise agreer  
qu'elle sonts mes recours aupres du vendeur  
car apres appels telephonique,courrier de l'agence qui on vendu lui on envoyer courrier refus comme pretexte il avait baisser le prix de la maison  
attend savoir mes droits  
merci et cordialements